

PCAET de la communauté de communes 4B Sud Charente

EVALUATION ENVIRONNEMENTALE STRATEGIQUE
RESUME NON TECHNIQUE

AVRIL 2020

Rapport produit par :



Pour :



Sommaire

1.1	Présentation générale du PCAET	3
1.1.1	QU'EST-CE QU'UN PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL ?	3
1.1.2	LE PERIMETRE DU PCAET DES 4B SUD CHARENTE	3
1.1.3	LES MODALITES DE MISE EN OEUVRE.....	4
1.2	Que contient le PCAET des 4B Sud Charente ?.....	6
1.2.1	LES DOCUMENTS DE DIAGNOSTIC	6
1.2.2	LA STRATEGIE ET LE PROGRAMME D' ACTIONS.....	9
1.3	Les enjeux environnementaux issus de l'État Initial de l'Environnement	10
1.3.1	ENVIRONNEMENT BIOLOGIQUE	10
1.3.2	RESSOURCES ET QUALITE DES MILIEUX	10
1.3.3	RISQUES ET NUISANCES.....	11
1.4	Les effets notables probables de la mise en œuvre du PCAET sur l'environnement identifiés par l'Évaluation Environnementale Stratégique	12
1.5	Le dispositif de suivi et d'évaluation	13

1.1 Présentation générale du PCAET

1.1.1 QU'EST-CE QU'UN PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL ?

La Loi sur la Transition Énergétique pour la Croissance Verte du 17 août 2015 oblige les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) de plus de 20 000 habitants à réaliser un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET).

Des contenus précis en matière de diagnostics et de thématiques à traiter sont fixés par décret.

Mais au-delà des exigences réglementaires, les Plans Climat Air Énergie Territoriaux ont pour but :

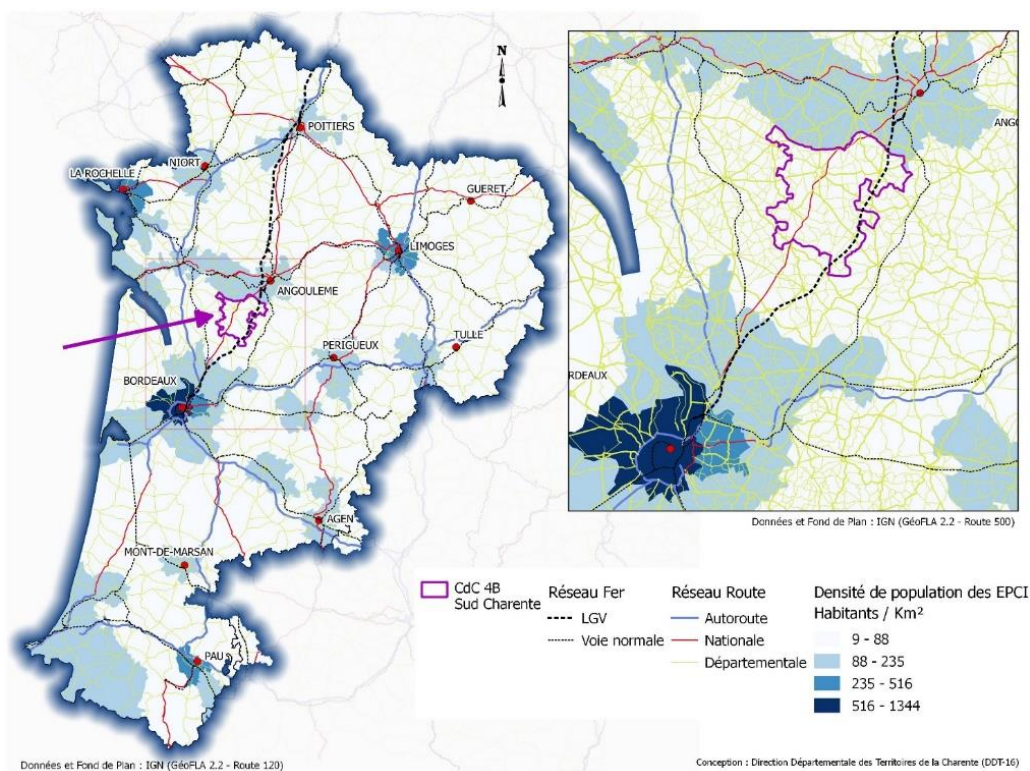
- ✓ **D'atténuer le changement climatique** en réduisant les consommations énergétiques et les émissions de gaz à effet de serre et en développant les énergies renouvelables
- ✓ **D'adapter le territoire aux effets du changement climatique** en anticipant :
 - L'impact du changement climatique en matière de qualité de vie et de risque pour la population (impact sur l'agriculture, le tourisme, sur les îlots de chaleurs et le risque de canicule, sur les risques majeurs, ...),
 - L'impact de l'énergie chère sur le tissu économique de la collectivité, en anticipant la vulnérabilité du territoire et en préparant des réponses opérationnelles,
 - Les risques sociaux pour la population, en maîtrisant les possibles situations de précarités énergétiques et de pollution de l'air.

Ainsi, un PCAET doit permettre de réduire l'impact climatique d'un territoire, mais il s'agit surtout de mener une démarche prospective pour anticiper les risques liés au changement climatique et à l'augmentation du prix de l'énergie. Il comporte donc un volet économique et social de premier ordre.

En résumé, le Plan Climat est un outil qui permet d'allier transition énergétique avec pérennité du bien-être des habitants et viabilité économique du territoire.

1.1.2 LE PERIMETRE DU PCAET DES 4B SUD CHARENTE

La communauté de communes des 4B sud Charente est composée de 40 communes depuis le 1^{er} janvier 2019 et a une superficie de 628,8 km². Elle est située dans le département de la Charente et fait partie du Pays sud Charente aux côtés de la communauté de communes Lavalette-Tude-Dronne. Ce territoire regroupe 20 071 habitants.



1.1.3 LES MODALITES DE MISE EN OEUVRE

Le PCAET de 4BSC a été mené de manière concomitante et articulée avec le PLUi. Les diagnostics des deux documents s'appuient sur des données communes et partagées. Des temps de réflexions ont permis d'articuler les objectifs stratégiques.

Du diagnostic à la stratégie

Les diagnostics du PCAET ont été réalisés sur la fin d'année 2018 et le début d'année 2019 en articulation avec les diagnostics du PLUi. Ils ont été présentés aux élus et partenaires lors d'un atelier de travail le 6 février 2019. A cette occasion, ils ont pu s'approprier le diagnostic, le compléter puis commencer à identifier des enjeux et alimenter une cartographie des projets en cours. Les diagnostics ont ensuite été présentés en réunion publique le 27 mars 2019.

Par la suite, la phase de stratégie s'est déroulée selon une co-construction progressive durant les mois de juin à septembre 2019 :

- ✓ Séminaire prospectif commun PCAET/PLUi afin d'esquisser les grandes tendances d'un futur souhaité (17 juin 2019). Cet atelier a notamment permis d'intégrer un indicateur carbone dans le choix du scénario d'aménagement souhaité ;
- ✓ Atelier d'élus afin d'approfondir le scénario souhaitable et définir une vision 2030 pour le territoire en lien avec les enjeux air-énergie-climat (1^{er} juillet 2019) ;
- ✓ Ateliers multi-acteurs (élus, services, partenaires) dont l'objectif était de travailler sur le chemin à parcourir : à partir de la vision définie, quantification des leviers d'action et première réflexion sur les moyens à mobiliser dès aujourd'hui (24 septembre 2019) ;
- ✓ Validation en conférence des élus le 17 octobre 2019.

Lors de cette phase, ce sont plus de 120 participants qui ont contribué pour un total de 210 heures de travail. Ces travaux ont permis de partager les enjeux du territoire, de proposer des objectifs et d'identifier des premières pistes d'actions à mettre en œuvre.

Sur cette base, une stratégie a été définie. Elle présente une vision 2030 avec des objectifs qualitatifs et quantitatifs en matière de gaz à effet de serre et d'énergie. Elle est déclinée en leviers d'actions quantifiés adaptés au territoire et à la volonté des acteurs et des élus (par exemple, nombre de logements à rénover par an, nombre d'hectares de panneaux photovoltaïque à implanter, etc.).

De la stratégie au programme d'actions

Sur la fin d'année 2019, les nombreuses propositions d'actions issues des différents ateliers et séminaires ainsi que les nombreux apports du groupe citoyen (cf. chapitre suivant) ont été compilées dans un programme d'actions potentiel.

Ce document a constitué un support de travail pour quatre ateliers thématiques réunissant élus, services et partenaires. Lors de ces ateliers, les participants ont pu se positionner sur la pertinence des actions proposées, les compléter, les rédiger et commencer à travailler sur la rédaction des futures fiches actions.

Deux ateliers ont été animés le 18 décembre et deux autres le 15 janvier.

La stratégie et la liste d'actions retenues ont ensuite été validées lors de la conférence des élus du 23 janvier.

Suite à cela, le programme d'actions a été formalisé avec intégration des recommandations issues de l'évaluation environnementale stratégique. Une réunion publique de présentation et d'échanges sur le programme s'est tenue le 24 février 2021.

Zoom sur le groupe citoyen

Au-delà des deux réunions publiques évoquées ci-dessus, le cœur du dispositif de concertation a consisté dans l'animation d'un groupe de citoyens qui s'est rencontré à l'occasion de quatre séances de travail.

Il a été mobilisé pour **contribuer à l'élaboration du PCAET** :

- en enrichissant le diagnostic par la perception et l'expérience personnelle
- en émettant un avis sur la stratégie
- en proposant des actions concrètes concernant le quotidien des habitants des 4B sud Charente

Ce groupe est composé de 9 habitants du territoire qui se sont portés volontaires. Il n'y a pas d'élus parmi ces habitants. Les personnes ne représentent aucune organisation constituée (elles peuvent être membres d'une association mais ne la représentent pas).

Il n'est **pas représentatif** de la population et il ne participe pas aux instances de gouvernance.

Modalités de recrutement des volontaires :

Appel à volontaire lancé par la CDC4B lors des réunions des instances PCAET (COPIL, COTECH, commissions...) pour que les élus relaient l'info auprès des habitants de leur commune.

Quatre réunions ont eu lieu :

- 16 septembre 2019 : installation du groupe et de son mode de fonctionnement ;
- 21 octobre 2019 : Partage des diagnostics et réflexion sur les champs d'action ;
- 16 décembre 2019 : avis sur la stratégie et réflexion sur le programme d'actions ;
- 12 février 2020 : rencontre avec les élus pour la présentation des choix et échanges.

2 principaux types d'apports :

1. Le contrôle de cohérence : vérifier que les travaux des élus et des acteurs sont cohérents avec les attentes des habitants
2. Les compléments :
 - là où le groupe citoyen a apporté des idées d'actions qui n'avaient pas été identifiées par les élus et acteurs
 - Dans des précisions concernant :
 - Le titre des actions
 - Sa future réaction détaillée

1.2 Que contient le PCAET des 4B Sud Charente ?

1.2.1 LES DOCUMENTS DE DIAGNOSTIC

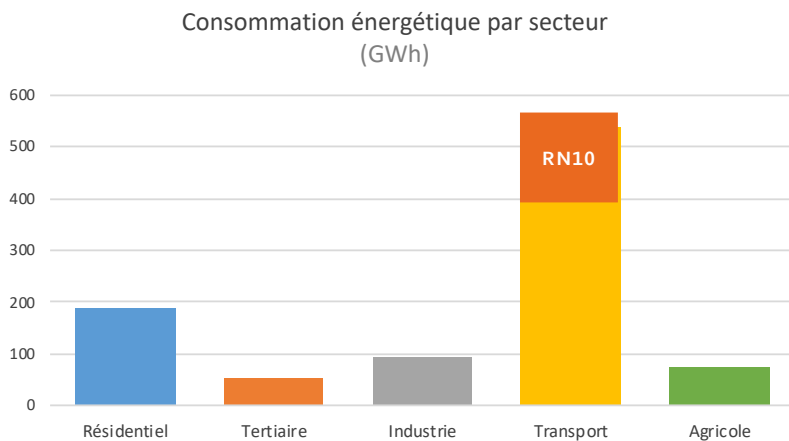
Tout d'abord, le PCAET comprend un ensemble de diagnostics qui permettent de connaître la situation du territoire :

- ✓ Émissions de gaz à effet de serre et leur potentiel de réduction ;
- ✓ Consommations énergétiques, potentiel de réduction et coûts associés ;
- ✓ Productions énergétiques renouvelables et potentiel de développement ;
- ✓ Émissions de polluants atmosphériques et possibilité de réduction ;
- ✓ Présentation des réseaux de transport et distribution d'énergie ;
- ✓ Estimation de la séquestration carbone, des flux dans les sols et de ses possibilités de développement ;
- ✓ Vulnérabilité du territoire aux effets du changement climatique.

Un état initial de l'environnement a été établi dans le cadre du PLUi des 4B sud Charente en juin 2019 et sert d'appui à la réalisation de l'Évaluation Environnementale Stratégique (EES) du PCAET. Ce document réglementaire vise à identifier les possibles impacts du PCAET sur toutes les composantes de

l'environnement du territoire (biodiversité, paysage, santé, risques, etc.) et à définir des mesures d'évitement, de réduction et de compensation de ces impacts.

- **La consommation d'énergie et la facture associée**



Source : OREGES

La RN10 représente 20 % des consommations du territoire.

Si l'on exclut le transit RN10, 2 enjeux majeurs : les déplacements (44% sans la RN10) et l'habitat (26%).

59% des consommations d'énergie sont des produits pétroliers.

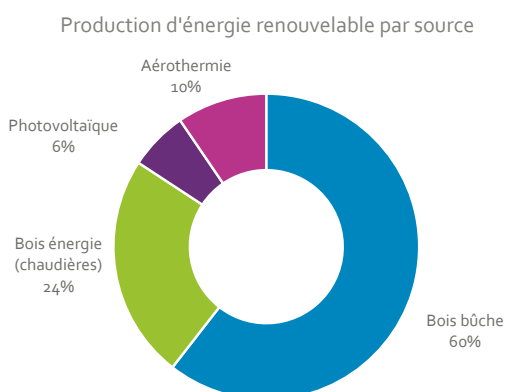
Un risque de surcoût annuel de plus de 50 % d'ici 2030.

Cette consommation d'énergie correspond à une facture de 73 millions d'euros par an, dont la quasi-totalité quitte le territoire (pétrole, gaz et électricité de réseau).

Il existe un fort risque d'augmentation qui peut entraîner un surcoût de l'ordre de 53 % d'ici 2030. Ainsi, en l'absence d'actions nationales et locales, la facture énergétique d'un habitant pourrait passer de 1 950 € aujourd'hui à 3 000 € en 2030.

La mobilisation sur la rénovation des bâtiments et le développement d'alternatives à la voiture est donc une priorité aussi bien en termes environnementaux que sociaux.

- **La production d'énergie renouvelable**



Production de 94 GWh/an, soit 13 % des consommations d'énergie du territoire.

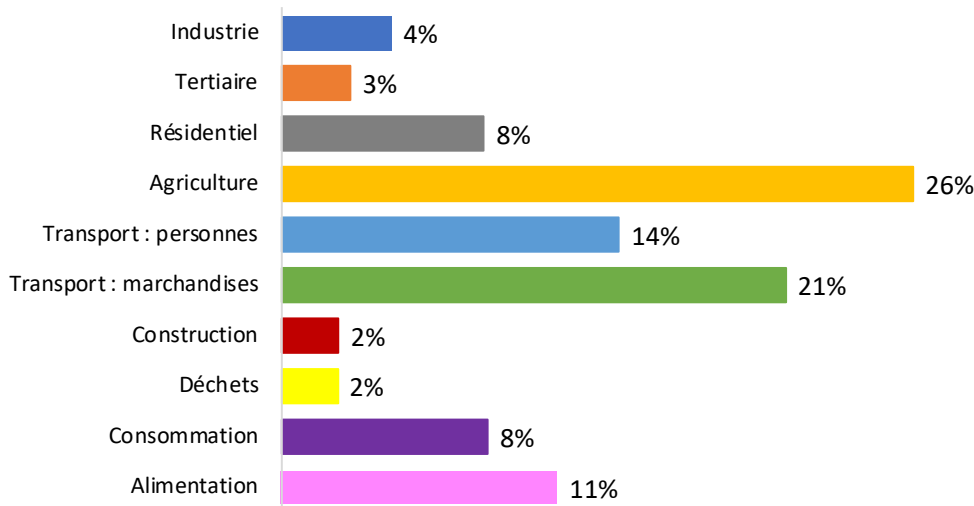
Un potentiel de développement très diversifié

De nombreux projets de développement sont en cours sur le territoire et permettraient de quadrupler cette production s'ils se concrétisent tous (ce qui n'est généralement pas le cas). L'enjeu est donc de faciliter le développement des énergies renouvelables mais en maîtrisant les projets et en participant à

leur gouvernance et à leur financement. Il est ainsi possible que le développement des énergies renouvelables ne soit pas subi, mais qu'il se fasse au service du territoire et de ses habitants.

• **Les émissions de gaz à effet de serre et la séquestration carbone**

Emissions globales du territoire, hors transit RN10



Aux principaux postes identifiés sur la consommation énergétique viennent s'ajouter :

- L'agriculture
- La consommation et l'alimentation

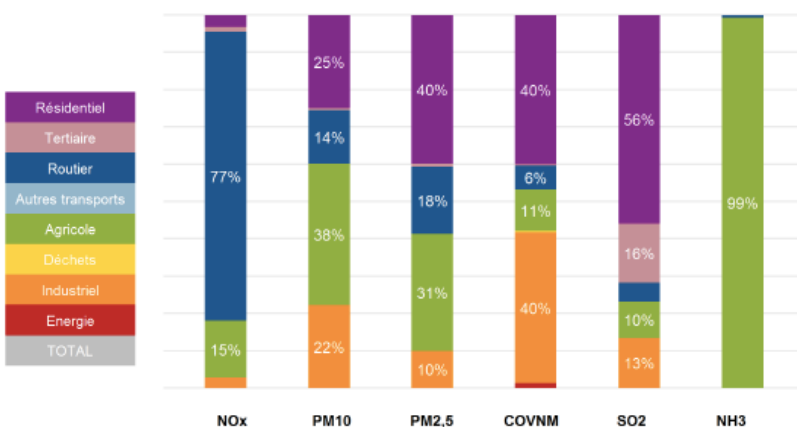
13 % des émissions sont annuellement séquestrées, quasi-exclusivement par les forêts.

Concernant les postes réglementaires, l'agriculture vient s'ajouter aux principaux postes identifiés dans le diagnostic énergétique. Les postes de la consommation et de l'alimentation sont hors périmètre mais présentent de véritables opportunités pour réduire l'empreinte carbone du territoire.

Chaque année, 13 % des émissions de gaz à effet de serre sont séquestrées sur le territoire, quasi-exclusivement par la forêt, soit quasiment l'équivalent des déplacements de personnes sur le territoire. Un potentiel de renforcement important de cette séquestration existe dans les sols agricoles si les pratiques évoluent.

• **Les émissions de polluants atmosphériques**

Répartition et émissions de polluants - en tonnes



Les émissions ont des sources diverses qui témoignent de la diversité du territoire.

On retrouve le triptyque :

- Mobilité
- Résidentiel
- Agriculture

Et dans une moindre mesure l'industrie.

Source : ATMO Nouvelle-Aquitaine

Alors que les 4B sud Charente représentent 6 % de la population départementales, elles émettent 11% des émissions départementales de NOx (transport routier et agriculture), 10 % des PM10 et 9 % des PM2,5 (agriculture, résidentiel, industriel et transport) et 9% du NH3 (agriculture).

En revanche, les 4BSC n'émettent que 4% des COV (industriel et résidentiel) et 2% du SO2 (résidentiel/tertiaire).

Ces résultats en grande partie liés au caractère agricole du territoire et à la présence de la RN10.

- **La vulnérabilité au changement climatique**

Les principaux enjeux relèvent :

- de la **raréfaction de la ressource en eau** et de l'impact qu'elle pourrait avoir sur **l'agriculture locale** ;
- de l'évolution des **risques naturels**, en particulier le risque retrait-gonflement d'argile à l'est du territoire et le risque incendies de forêt au sud ;
- de la **fragilisation de la biodiversité**, faisant l'objet de peu de mesures de protection et de gestion sur le territoire ;
- de la **protection des populations face aux fortes chaleurs**, en particulier pour les personnes âgées qui sont nombreuses sur le territoire.

1.2.2 LA STRATEGIE ET LE PROGRAMME D' ACTIONS

Suite aux résultats des diagnostics, la Communauté de communes et ses partenaires ont défini des objectifs pour le territoire et surtout des moyens pour les atteindre.

- ✓ La stratégie est composée :
 - D'objectifs quantifiés par thème et par secteur ;
 - D'une vision du territoire : les orientations stratégiques pour atteindre ces objectifs.
- ✓ Le programme d'actions rassemble les actions portées par :
 - La Communauté de communes ;
 - Les partenaires.

Le PLUi réalisé en parallèle est un outil essentiel qui permet de participer à l'atteinte des objectifs en proposant une urbanisation du territoire cohérente avec les ambitions du PCAET.

Parallèlement à la définition de la stratégie et du programme d'actions, une évaluation environnementale stratégique a été réalisée. Elle a permis d'identifier d'éventuels impacts environnementaux et de proposer des recommandations pour réduire leurs impacts. Ces éléments ont été pris en compte pour la finalisation des documents.

1.3 Les enjeux environnementaux issus de l'État Initial de l'Environnement

1.3.1 ENVIRONNEMENT BIOLOGIQUE

Le territoire des 4B sud Charente se caractérise par trois grands ensembles paysagers couvrant le territoire :

- La Petite Champagne au nord, prolongement viticole sur des reliefs doux du Cognaçais ;
- Les Landes Brossacaises au sud-ouest, territoire à dominante boisée s'élargissant à l'ouest et au sud vers la Gironde ;
- Le Montmorélien à l'est, en prolongement des coteaux s'étendant jusqu'à la Dronne et le Périgord.

Les collines et vallées représentent le socle géographique du territoire, avec une large moitié nord à dominante agricole (paysages ouverts d'openfields), et une petite moitié sud à dominante boisée. Les paysages ouverts du nord et de l'ouest sont aussi marqués par la viticulture, ce qui confirme le caractère des paysages ouverts. Le réseau hydrographique est diversifié au sein de ce territoire et présente de nombreux enjeux : zones humides, forêts alluviales, bocage, continuités écologiques.

Ce territoire des 4B sud Charente possède un important réseau fonctionnel de milieux humides grâce à la forte densité d'étangs et de mares. Les milieux aquatiques ont un fort intérêt écologique mais sont cependant soumis à des pressions qualitatives et quantitatives.

Le territoire est couvert par plusieurs zonages de protection et d'inventaire de la biodiversité qui rendent compte de la richesse écologique de la communauté de communes des 4B sud Charente. Les coteaux ont un fort enjeu écologique en raison de la présence de pelouses sèches mais aussi de boisements et de bocage. La préservation du bocage et des activités qui l'entretiennent est un réel enjeu pour le maintien de la biodiversité. Les grandes cultures présentes sur ce territoire sont moins favorables à une forte diversité des espèces et favorisent l'apparition ou le développement d'espèces invasives. La préservation de la Trame Verte et Bleue permet ainsi d'enrayer le déclin de la biodiversité.

Le développement des axes de communication (RN10, LGV SEA) provoque une fragmentation notable du territoire et participent à la rupture des différents réservoirs écologiques.

1.3.2 RESSOURCES ET QUALITE DES MILIEUX

Ressources agricoles

L'agriculture du territoire des 4B sud Charente est principalement tournée vers la vigne, la polyculture et les cultures céréalières. La spécificité de la viticulture, des équipements et bâtiments (hangars, silos...) sont visibles à l'échelle du paysage sur ce territoire.

La pérennité des zones agricoles est cependant menacée par un classement inadapté qui autorise leur urbanisation. Les terres agricoles peuvent également faire l'objet de conflits d'usage avec les territoires urbains.

Ressources du sous-sol

Les sous-sols du territoire des 4B sud Charente présentent une diversité géologique qui se traduit par la présence de plusieurs carrières actives au sud du territoire. L'enjeu des ressources minérales consiste à préserver les secteurs d'intérêt de toute construction ou projet susceptible de compromettre l'exploitation future de gisements tout en tenant compte des enjeux environnementaux, naturels et humains.

Ressources en eau

Le réseau hydrographique est assez important sur le territoire des 4B sud Charente. Les cours d'eau montrent un état chimique globalement bon par rapport aux objectifs de la directive cadre sur l'eau mais un état écologique globalement dégradé selon cette même directive. La qualité écologique des cours d'eau tend à s'améliorer ces dernières années pour le Né et le Pharaon. Les nappes souterraines captives montrent globalement un bon état chimique contrairement aux nappes souterraines libres qui sont vulnérables aux pollutions diffuses et qui ont donc un mauvais état chimique.

Les ressources AEP sont protégées et peuvent être développées mais elles pourront être partagées avec d'autres territoires. La majorité des stations d'épuration des eaux usées ont des capacités résiduelles de traitement suffisantes.

Des pressions sont identifiées par rapport à la ressource en eau. Les activités agricoles intensives inscrivent un territoire en zone vulnérable aux nitrates. Une forte pression sur la capacité de production est exercée sur le captage « Chez Drouillard » à Barbezieux-Saint-Hilaire, qui est d'ailleurs classé captage prioritaire Grenelle.

1.3.3 RISQUES ET NUISANCES

Pollution agricole

Des organismes nuisibles se propagent aisément dans les champs de monoculture. Le recours aux traitements phytosanitaires pour protéger les végétaux et conserver les cultures est donc fréquent. Cette pollution agricole engendre des risques par rapport à la santé humaine et à l'environnement. Le PLUi permet de mieux prendre en compte les enjeux liés à la juxtaposition des sphères productives agricoles et résidentielles.

Nuisances sonores

Le territoire majoritairement rural des 4B sud Charente est peu impacté par les nuisances sonores. Les nuisances sonores à considérer sont sectorisées au niveau des principaux axes routiers et sur la ligne LGV SEA.

Pollutions lumineuses

Les éclairages nocturnes engendrent des dépenses énergétiques importantes ainsi que des perturbations du sommeil chez l'Homme. Les conséquences sont aussi néfastes pour les cycles de développement de la faune et de la flore. Ces pollutions lumineuses sont relativement contenues sur ce territoire.

Déchets

La production de déchets ménagers par habitant est supérieure à la moyenne mais les taux de valorisation des déchets sont plutôt bons.

Risques

Le risque d'inondations par débordement des cours d'eau est très peu présent sur le territoire.

Le territoire très forestier au sud présente des risques élevés de feux de forêts tandis que la partie est du territoire est globalement plus vulnérable au phénomène de retrait-gonflement des argiles.

Le réchauffement climatique est en grande partie responsable de l'accroissement de la vulnérabilité des secteurs de 4B sud Charente aux phénomènes argileux et aux feux de forêt.

1.4 Les effets notables probables de la mise en œuvre du PCAET sur l'environnement identifiés par l'Évaluation Environnementale Stratégique

La mise en œuvre du PCAET présente globalement un impact positif sur l'environnement à travers les enjeux liés aux changements climatiques, à la consommation d'énergie et à la qualité de l'air. Les actions de renforcement de la trame verte et bleue, d'accompagnement à l'évolution des pratiques agricoles, d'urbanisation durable du territoire, de végétalisation des centres-bourgs et d'économie d'eau ont des incidences positives sur la biodiversité, les continuités écologiques, le paysage et les ressources naturelles. Les actions de renforcement du stock de carbone des sols à travers les pratiques agricoles et forestières ainsi que les actions de développement d'une mobilité alternative permettent de limiter les risques majeurs, les nuisances et les pollutions.

Des incidences potentielles ont cependant été identifiées. Le développement des énergies renouvelables pourrait par exemple avoir un impact sur les écosystèmes, les paysages ou sur le cadre de vie et la valorisation du patrimoine. Cependant, le PCAET ne localise aucun équipement ou projet et il est aujourd'hui impossible d'identifier d'éventuels impacts, notamment sur les espaces Natura 2000. Toutefois, des recommandations sont prévues de manière à prendre en compte ces enjeux et réduire leurs incidences. Ainsi, le schéma localisé de développement des énergies renouvelables prévu par le programme d'actions devra explicitement être mené selon une démarche de développement durable et donc prendre en compte les potentielles incidences environnementales.

D'autres incidences potentielles concernent les risques d'imperméabilisation liés à certains aménagements (aires de covoiturage, pistes cyclables), qui ne sont pas non plus localisées à ce jour. La prise en compte des incidences environnementales est également prévue dans le programme. Les actions de soutien au maraîchage et à la filière bois construction doivent être durablement menées par rapport à l'environnement. De même, une incidence potentielle des actions d'urbanisation est identifiée sur le partage des surfaces du territoire entre différents usages.

Certains travaux de rénovation peuvent également entraîner des nuisances ponctuelles qui devront être maîtrisées.

1.5 Le dispositif de suivi et d'évaluation

Le PCAET fait l'objet d'une démarche de suivi et évaluation.

Celui-ci prévoit un suivi annuel du programme d'actions :

- Niveau d'avancement des actions ;
- Indicateurs de suivi des fiches objectifs.

Tous les trois ans, une démarche d'évaluation sera réalisée :

- Collecte des indicateurs stratégiques,
- Croisement des analyses entre avancement du programme d'actions et évolution du territoire.

Cette démarche de suivi et évaluation sera partagée et associera le groupe citoyen selon des modalités qui restent à préciser.

Les indicateurs environnementaux de l'EES doivent être mutualisés avec ceux du PLUi. Une première proposition est présentée ci-dessous, mais pour des raisons de différence de temporalité entre les deux démarches, les indicateurs proposés ici sont susceptibles d'évoluer suite à la finalisation du PLUi.

Thème	Sous-thème	Objectif du suivi	Indicateur(s) retenu(s)	Source des données	Fréquence de suivi
Paysages	Grand paysage	Evolution des surfaces naturelles et forestières	Consommation des espaces naturels et forestiers (m ² de surface)	Communes 4BSC	Tous les 3 ans
Biodiversité	Zones humides	Artificialisation des zones humides	Surface bâtie (en ha)	4BSC	2 ans
	Zonages environnementaux	Artificialisation des zonages de protection et d'inventaire de la biodiversité pour chaque type de zonage, notamment ZNIEFF	Artificialisation en ha et en % de la surface totale	4BSC	4 ans

Thème	Sous-thème	Objectif du suivi	Indicateur(s) retenu(s)	Source des données	Fréquence de suivi
	Continuités écologiques	Artificialisation des corridors écologiques	Nouvelles surfaces construites au niveau des corridors écologiques (en ha)	4BSC	2 ans
	Réservoirs de biodiversité boisés	Evolution des éléments boisés identifiés en qualité de réservoirs de biodiversité	Demandes de défrichage/déboisement portant sur ces éléments	4BSC	4 ans
		Evolution des EBC	Destruction de surface identifiée en EBC	4BSC	2 ans
Ressource en eau	Eau en tant que milieu	Evolution de la qualité des cours d'eau	Qualité physico-chimique	Agence de l'Eau Adour Garonne	Annuelle
		Evolution du nombre de communes dotées d'un schéma de gestion des eaux pluviales	Nombre de schémas	4BSC	Annuelle
	Alimentation en eau potable	Evolution de la consommation en eau potable	Volume d'eau potable consommé (m ³ /an)	RPQS annuel réalisé par les maîtres d'ouvrage AEP	Annuelle
		Evolution de la pression sur les ressources	Potentiel mobilisé par rapport aux volumes prélevables autorisés par Maître d'Ouvrage (%)	RPQS annuel réalisé par les maîtres d'ouvrage AEP Arrêté préfectoral concernant les captages AEP	Annuelle
		Evolution du rendement des réseaux	Rendement primaire du réseau de distribution (%)	RPQS annuel réalisé par les maîtres d'ouvrage AEP	Annuelle

Thème	Sous-thème	Objectif du suivi	Indicateur(s) retenu(s)	Source des données	Fréquence de suivi
		Évolution des indices linéaires de perte en fonction de l'augmentation de la population desservie	Litres ou mètres cube	Syndicats et CDC	Annuelle
Air Energie Climat	Consommation énergétique	Suivi de la consommation	Consommation d'énergie finale totale	AREC	2 ans
			Part du résidentiel dans la consommation énergétique finale	AREC	2 ans
			Part des logements construits avant 1976	MAJIC	3 ans
	Emission de GES	Suivi des émissions de GES	Emissions de GES par habitant	AREC	2 ans
			Emissions de GES liées à l'utilisation de la voiture individuelle	AREC	2 ans
	Energies renouvelables	Evolution de la production d'énergie renouvelable	Production en énergie renouvelable et détail par source (en GWh par habitant)	AREC	3 ans
Pollutions et nuisances	Assainissement collectif	Evolution de la capacité épuratoire résiduelle des stations d'épuration	Taux de sollicitation de la STEP par rapport à la charge organique DBO ₅ (%)	Maître d'ouvrage AC Agence de l'Eau Adour Garonne	Annuelle
		Evolution de l'impact des rejets sur le milieu récepteurs	Qualité des rejets	Maître d'Ouvrage AC	Annuelle
		Réalisation du Schéma Directeur d'Assainissement de Sadirac	Etat d'avancement : A réaliser / en cours / achevé	Maître d'Ouvrage AC	Annuelle

Thème	Sous-thème	Objectif du suivi	Indicateur(s) retenu(s)	Source des données	Fréquence de suivi
	Assainissement individuel	Evolution du taux de conformité des dispositifs ANC	Taux de conformité observé (%)	Maître d'Ouvrage ANC	Annuelle
	Pollution	Evolution du nombre d'établissements recevant des personnes sensibles construits à moins de 50 m d'une vigne	Nombre d'établissements recevant des personnes sensibles construits à moins de 50 m d'une vigne Identification de la mise en place de mesures intégratrices suffisantes pour atténuer les nuisances	4BSC	4 ans
Risques	Risques naturels	Suivi de l'évolution du nombre d'arrêtés de l'état de catastrophe naturelle : évaluer l'adaptation du territoire au changement climatique	Nombre total d'arrêté d'état de catastrophe naturelle par commune et par type d'aléa (nbe)	Géorisques	Annuelle
	Incendie	Suivi de la mise en équipement DECI des secteurs identifiés par le SDIS 33	Mise en place de la défense incendie dans un rayon de 200 mètres autour du site : oui / non	Communes SDIS 16	Annuelle

Merci de votre lecture

CONTACT

Mathieu Bertrand

06 74 78 76 79

mathieu.bertrand@eco2initiative.com

ECO2 INITIATIVE

ECO2 Initiative

Myriade – 3 boulevard Michelet

31000 Toulouse

www.eco2initiative.com

Nous suivre sur :

